



Reclamation de l'acheteur

Par **jeremy**, le **12/01/2011** à **22:48**

bonjour, je vous expose mon probleme: je suis un particulier, et il y a deux semaine j'ai vendu un objet sur internet (priceminister) d'une valeur de 250 euro. j'ai poster l'objet qui fonctionnait parfaitement, et l'acheteur a payer a priceminister les 250 euro que je devait recuperer apres la reception du colis.seulement un jour apres la reception du colis l'acheteur fait une reclamation car d'apres lui l'objet est cassé. donc priceminister rembourse l'acheteur et il doit me renvoyé l'objet cassé. que doit je faire? je ne veut pas me retrouver avec mon objet cassé alors que je l'ai expedier en bon etat.
si vous pourriez m'aider